

DÉLIBÉRATION n° CA-14-06-2024-09 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 14 juin 2024

Tarifs et subventions

Le Conseil d'administration

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-3-IV-2 et R. 719-51 à R. 719-112 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 175 à 177 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur article 33-3° ;
- Vu les documents adressés au conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Subventions

Les subventions sont approuvées, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 2 : Aides pécuniaires, bourses, mobilités, gratification

Les aides pécuniaires, bourses, mobilités et gratification sont approuvées, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 3 : Dons

Les dons sont approuvés, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 4 : Prix

Les remises de prix sont approuvées, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 5 : Tarifs

Les tarifs sont approuvés, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 6 : Tarifs colloques, événements et dérogations hébergements

Les tarifs d'inscription à des colloques, à des événements et les dérogations d'hébergements sont approuvés, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 7 : Mises à la réforme

Les mises à la réforme sont approuvées, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 8 : Remises gracieuses

Les remises gracieuses sont approuvées, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 9 : Décompte des voix

La présente délibération et ses annexes sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 14 juin 2024
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

➤ SUBVENTIONS

- U06 : UFR SHA
- U10 : ENSIP
- U41 : Pôle Vie de Campus – FSDIE
- U65 : Présidence
- R80C13 : IFR Droit

➤ AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES – Gratification

- U04 : UFR SFA
- U68 : SURIEE
- R80 : Recherche Transversale – InTREE
- R80 : Recherche Transversale

➤ DONS

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U10 : ENSIP
- U41 : Pôle Vie de Campus - MDE

➤ PRIX

- R80C02 : MSHS

➤ TARIFS

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U52 : Maison des Langues



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

➤ TARIFS COLLOQUES, EVENEMENTS ET DEROGATIONS HEBERGEMENTS

- U06 : UFR SHA
- U30 : UFR Médecine - Pharmacie
- R80C02 : MSHS
- R80C13 : IFR Droit

➤ MISES A LA REFORME

- U05 : UFR Lettres et Langue
- U10 : ENSIP
- U30 : UFR Médecine - Pharmacie
- U41 : Pôle Vie de Campus – MDE
- R80C04S05 : SPVR

Mises à la réforme parc automobile et matériel des espaces verts

- U41 : Pôle Vie de Campus

➤ REMISES GRACIEUSES

Document fourni par les services de l'Agent Comptable

- U70 : UB PAIE



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

Subventions

- U06 : UFR SHA

- U10 : ENSIP

- U41 : Pôle Vie de Campus – FSDIE

- U65 : Présidence

- R80C13 : IFR Droit

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude	Vote du CA
				2021	2022	2023			Avis	
U06 - UFR SHA	ADEPT	Prestation d'appui à la mise en conformité de l'ADEPT pour le mécénat, communication et recherche de mécènes	2 560,00 €	-	-	-	2 560,00 €	2 560,00 €	favorable	
U10 - ENSIP	Ingénieurs sans frontières	Organisation du gala de l'ENSI Poitiers 2025 - 1e tranche	1 095,34 €	4 000,00	15 000,00	5 500,00	700,00 €	700,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	LA PROFONDEUR DES CHAMPS	FESTIVAL ECOUTE VOIR	6 480,00 €				2 260,00 €	2 160,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	LA PROFONDEUR DES CHAMPS	FESTIVAL SAUVAGE	10 650,00 €				2 000,00 €	1 900,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	CIJ	40 ANS DU CIJ A LA NEF	13 880,00 €				1 200,00 €	1 200,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	LA REVERIE	LA REVERIE FESTIVAL	25 000,00 €				3 000,00 €	1 500 €	favorable	
U65 - Présidence	Poitiers Étudiant Club	Journée anniversaire des 100 ans de l'association	25 000,00 €	-	-	-	1 500,00 €	1 500,00 €	Favorable	
R80C13 - IFR DROIT	Association des Étudiants de Master II Droit de l'Action publique	Cette demande a pour objectif de financer les frais avancés par l'association pour la visite pédagogique du Conseil constitutionnel et du Conseil d'État du 9 avril 2024.	1 023,00 €	-	-	-	380,00 €	380,00 €	favorable	
TOTAL							12 100,00 €	8 900,00 €		



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

AIDES PECUNIAIRES – BOURSES - MOBILITES

- U04 : UFR SFA

- U68 : SURIEE

- R80 : Recherche transversale – InTREE

- R80 : Recherche transversale

Demande d'aide à la mobilité 2024

CA du 14 juin 2024

L'UFR des Sciences Fondamentales et Appliquées demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers son accord pour attribuer une aide à la mobilité, aide permettant le financement par les étudiants des frais de séjour liés au suivi de leur formation.

Une des actions de la chaire Biologie-Santé Numérique est de faire bénéficier à certains étudiants de L3 GBI de bourses de mobilité pour aller faire leur stage en dehors de la France métropolitaine.

Ces bourses sont attribuées aux étudiants de la liste principale pour un montant total de 10 000 € partagé entre les 17 étudiants de cette liste.

Le Doyen de l'UFR

SFA, Le 23/05/2024

Julien MICHEL



SURIEE – Service Universitaire des Relations Internationales et des Etudiants Etrangers

Aides pécuniaires

Pour rappel, le dispositif suivant a été acté par délibération du CA le 13/10/2023.

« Dans le cadre de la collaboration avec Heartland Alliance International, association américaine qui promeut les droits des femmes au Moyen Orient en collaboration avec des universités, deux aides pécuniaires sont proposées pour deux étudiantes de novembre 2023 à juin 2024 en lien avec la convention qui est en cours d'élaboration.

Bénéficiaires de cette aide pécuniaire :

- Mme MOSAVI Maryam
- Une autre étudiante (dossier en cours)

Le montant de l'aide pécuniaire s'élève à 795 € mensuels.

Ces aides ont pour objectif de fournir les outils de travail (ordinateur, outils de design, de contenus), de valoriser la contribution des étudiantes au travail de recherche d'une experte embauchée à l'université de Poitiers sur ce sujet et de contribuer à leurs frais de vie sur Poitiers.

Cette aide pécuniaire est corrélée à la signature de la convention entre HAI et l'UP.

Elle sera versée mensuellement à chaque étudiante par virement aux coordonnées bancaires préalablement fournies. »

La convention, reçue et signée entre-temps, prévoit 13532 \$ de budget pour les assistants de recherche, soit 846 \$ pendant 16 mois. Compte-tenu du taux de 0.94 au 11/10/23, cela correspond donc à 12720 € de budget et 795 € d'aide pécuniaire mensuelle.

Suivant les besoins et en fonction des absences et des calendriers de recrutement des assistant.es de recherche, l'université de Poitiers a la possibilité de recruter plus que 2 assistant.es de recherche si tant est que le total des aides pécuniaires correspondant ne dépasse pas l'enveloppe prévue.

A noter que le montant de cette aide mensuelle (795 €) restera inchangé, peu importe le nombre d'assistant.es de recherche recruté.es.

A titre d'exemple, nous pourrions donc avoir :

1 assistante de novembre 2023 à mai 2024 = 7 mois

1 assistante d'avril à juin 2024 = 3 mois

2 assistantes de mai à juin 2024 = 2 mois x 2

2 assistantes en juin 2024 = 1 mois x 2

Le montant serait donc de 16 mois à 795 € = 12720 €, ce qui reste conforme à l'enveloppe attribuée.

Pour mémoire, l'aide sera versée mensuellement à chaque étudiante par virement aux coordonnées bancaires préalablement fournies.

Ecole Universitaire de Recherche INTREE

Aide financière « Research Project »

L'Ecole Universitaire de Recherche InTREE offre depuis 4 ans, sur le site de Poitiers (Université de Poitiers, ISAE-ENSMA et CNRS), une formation transverse à 5 masters de SFA, sur l'analyse des phénomènes aux interfaces entre milieux de propriétés physico-chimiques différentes.

Sélectionnés dès le départ (taux de 10%), les étudiants bénéficient, en sus de leurs cours de Master, d'une formation transdisciplinaire qui les prépare à la recherche académique, grâce à des adaptations pédagogiques et à l'appui fort des instituts PPRIME et IC2MP.

L'une de ces adaptations pédagogiques consiste en une immersion précoce dans les laboratoires, à raison de 2 j/ semaine dès le 1^{er} semestre du M1. Cette immersion sera payée aux étudiants sous forme d'une aide financière, prise sur le budget de l'EUR IntREE (PIA 3).

Conditions d'attribution de l'aide et montant :

Type d'aide	Conditions	Montant
Aide financière « Research Project »	L'étudiant <ul style="list-style-type: none">- est bien inscrit à l'Université de Poitiers dans l'EUR-InTREE et a réglé ses frais d'inscription,- est accueilli 2 jours / semaines, pendant 10 semaines (soit 140 heures) au sein de PPRIME ou de l'IC2MP,- présente un poster scientifique présentant son « Research project » au Comité pédagogique de l'EUR IntREE.	550€

Modalités d'attribution de l'aide :

Pour bénéficier de cette aide, l'étudiant doit satisfaire aux conditions citées ci-dessus. L'aide sera versé en une fois, après la présentation de son poster. Le chef de projet présente aux services financiers la liste des étudiants bénéficiaires de l'aide.

Ecole Universitaire de Recherche INTREE

Aide financière exceptionnelle « stage à l'international »

L'Ecole Universitaire de Recherche InTREE sollicite l'autorisation de verser une aide financière de 500€ à l'étudiante de M1 Ludivine Joubert afin de l'aider à financer son logement pendant son stage de 3 mois en Crète.

Conditions d'attribution de l'aide et montant :

Type d'aide	Conditions	Montant
Aide financière exceptionnelle	Ludivine JOUBERT, étudiante en M1 EUR	500€

Poitiers, le 31 mai 2024

Université de Poitiers
Direction de la Recherche et de l'Innovation
49, place Charles de Gaulle
86073 Poitiers, CEDEX 9

Objet : Demande validation d'une aide financière à la mobilité internationale

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous la demande d'une aide financière à la mobilité internationale dans la venue d'un chercheur Allemand Uwe Fischer dans le cadre du projet PARI de Germain Rousseaux

Nom du bénéficiaire : Mr **Uwe Fischer** en tant que Chercheur Invité dans le cadre projet PARI financé par Up Squared dans les locaux du LABORATOIRE, pour y effectuer un séjour dont l'objet de l'Etude est « Emulation quantique d'un éther analogique et réaction en retour avec un système classique

Lieu du séjour : Université de Poitiers, laboratoire Pprime

Durée du séjour : 18 jours

Début du séjour : 16 juin 2024

Montant du séjour : 3394 euros

- Repas : 20 euros par repas, soit 40 par jour. Sur un mois, cela correspond à 720 euros pour un séjour d'un mois.
- Transport/nuitée 20 euros/jour transport soit 360 euros pour un séjour d'un mois. 100 euros par nuit correspondent à 1800 euros pour un mois.
- Transport Allemagne Poitiers
 - Vol de l'Allemagne vers Paris : visez un billet remboursable. Nous envisageons actuellement des billets à 120 euros 185 euros l'aller. Soit environ 350 euros au total.
 - Train Paris Poitiers aller simple 82 euros. 164 euros au total.
- Aide financière accordée par le projet PARI 3394 euros.

Cordialement,

Julien Gaillard
Responsable Ingénierie de projet
Direction de la recherche et de l'Innovation



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

DONS

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U10 : ENSIP
- U41 : Pôle Vie de Campus - MDE

UFR Lettres et Langues

Proposition de Don

Stéphane Bikialo, directeur de l'UFR Lettres et Langues informe les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers d'un don de matériels informatiques et audiovisuels aux personnels de l'Université de Poitiers et associations selon la liste jointe.

Stéphane BIKIALO



Description du bien	Prénom et Nom	Adresse
Appareil photo SONY DSC-P9	Helene Carpentier	Personnel de l'Université de Poitiers
KINDERMANN NOVASCOAPE 400	Rodolphe Pauvert	Personnel de l'Université de Poitiers
KINDERMANN ECO 24	Kelly Fazilleau	Personnel de l'Université de Poitiers
Lecteur Audio AKAI AC-M552L	Emilie Pezard	Personnel de l'Université de Poitiers
Lecteur Video TOSHIBA SD-433ESE	Marie Helene Lay	Personnel de l'Université de Poitiers
Lecteur Video PIONEER DV-370-S	Marianne Vergez Couret	Personnel de l'Université de Poitiers
Lecteur Video SONY DVP-NS705V	Etienne Boillet	Personnel de l'Université de Poitiers
Lecteur Video SONY DVP-NS333	Shirley Niclais	Personnel de l'Université de Poitiers
Lecteur Video SONY DVP-NS333	Karine Royoux	Personnel de l'Université de Poitiers
Lecteur Video SONY SLV-E810B	Christophe Gendreau Touchais	Personnel de l'Université de Poitiers
Lecteur Video LG V280N-SZ	Jules Zingg	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Anne Montaubin	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EMP-74	Antoine Guenegou	Personnel de l'Université de Poitiers
UC / MAC APPLE iMac emc 2428	Anyi Alexandra Arias Hernandez	Personnel de l'Université de Poitiers
UC / MAC APPLE iMac emc 2428	Celine Guillee	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Chrystelle Lebeau	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Claire Boutin	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EB-84H	Claudia Savina Bianchini	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G2	Colin Fontaine	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EB-84H	Corinne Charles Dupuy	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Corinne Dampure	Personnel de l'Université de Poitiers
UC / MAC APPLE iMac _ ECM 2428	Criska Dacheux	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EB-84H	Dara Sotelo	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EB-84H	Delphine Durand Drouineau	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EMP-74	Elodie Peyrol Kleiber	Personnel de l'Université de Poitiers
UC DELL Optiplex 7010	Emile Amouzou	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EB-84H	Emmanuelle Vareille	Personnel de l'Université de Poitiers
UC / MAC APPLE iMac _ ECM 2428	Francoise Dubor	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EB-84H	Gilles Col	Personnel de l'Université de Poitiers
UC / MAC APPLE iMac _ CM2308	Hugo Semilly	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Isabelle Delouvee	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Jean-Francois Ceci	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Jennifer Johnson Goliger	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Jeremy Price	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Jessica Robert	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EMP-822H	Laurence Moinereau	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Laurie Dekhissi	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Manon Paghent	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EMP-822H	Marie Ayrault	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Marigel Garcia Lozano	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Myriam Garnier	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EB-84H	Nathalie Texereau	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Nicolas Cormeau	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EMP-74	Odile Mendez Bonito Magniez	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Olena Pysarevska	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EMP-82	Pauline Serpault	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Roseline Contreras	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 650 G1	Solene Sapin	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Sylvie Schmal	Personnel de l'Université de Poitiers
UC / MAC APPLE ECM-2428	Tafitasa Miakajato Ravelojaona	Personnel de l'Université de Poitiers
UC / MAC APPLE iMac _ ECM2308	Tatiana Kuzina	Personnel de l'Université de Poitiers
PC portable HP ProBook 640 G1	Veronique Paunet	Personnel de l'Université de Poitiers
Vidéoprojecteur EPSON EB-93	Asso "Action pour la citoyennete à Madagascar"	42 rue d'Eincourt 86000 POITIERS
Vidéoprojecteur EPSON EB-93	Asso "Racine pour s'envoler"	22 rue de la Croix du Bourdon 86000 POITIERS
Vidéoprojecteur EPSON EB-93	ASSO SOLREMI	3 rue de la Croix d'Aigne 86240 ITEUIL

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U05	Libellé service ou composante :	UFR Lettres et Langues
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement <input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
	Localisation future (code):	
Transfert <input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

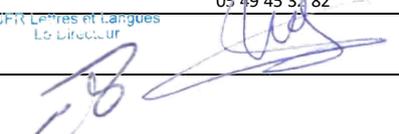
CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut <input type="checkbox"/>	Don <input checked="" type="checkbox"/>	Commentaires :
Vente <input type="checkbox"/>	Vol <input type="checkbox"/> <small>(joindre la déclaration de vol)</small>	

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
Société	N°Immobilisation	N° de série	Description du bien
1010	106246	38783HEY900272M	TELEVISEUR COMBINE
	109157	S4GVBB8	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81 (FORREL)
	109158	S4GVBD0	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81
	110601	S4GVBF8	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110602	S4GVBK1	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110603	S4GVBF2	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110604	S4GVBG5	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110605	S4GVBE5	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110606	S4GVBH0	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110607	S4GVBE9	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110608	S4GVBH5	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110609	S4GVCB2	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110610	S4GVBF4	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110611	S4GVBB4	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110612	S4GVBE7	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110613	S4GVBH9	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110614	S4GVBH7	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110615	S4GVBG9	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110616	S4GVBB6	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110617	S4GVBB2	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110618	S4GVBC0	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110619	S4GVBE1	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110620	S4GVBD3	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110621	S4GVBD9	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110622	S4GVBC4	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110623	S4GVBC6	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110624	S4GVBH1	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110625	S4GVBK2	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110626	S4GVBH3	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110627	S4GVBC8	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110637	S4GVBD5	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-

COMMENTAIRES :	

Fait à :	Poitiers
Le :	11-mai-21
Nom :	CHARLES-DUPUY
Prénom :	Corinne
Téléphone :	05 49 45 37 82
Signature :	<div style="font-size: small; color: blue;">UFR Lettres et Langues Le Directeur</div> 
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	Stéphane DirCALO



Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSI Poitiers)

Proposition de Don

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSI Poitiers) informe les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers d'un don de matériels informatiques (*Ordinateur portable*) à l'attention de Monsieur Bernard LEGUBE (*Professeur émérite de l'Université de Poitiers, Directeur honoraire de l'ENSI Poitiers*).

Établi à Poitiers le 18 avril 2024,

M. Richard GIOT.

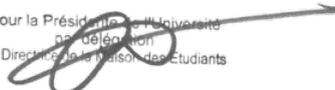
Directeur de l'ENSI Poitiers



Pôle Vie de Campus et Patrimoine – Maison des Etudiants

Proposition de Don

La Directrice Céline MAGNANT de la Maison des Etudiants informe les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers d'un don de la console lumière à l'Association BRYNC & CO situé à 15 bis rue Porte aux Dames à Moncoutour (86330).

Pour la Présidente de l'Université
de Poitiers
La Directrice de la Maison des Etudiants

Céline MAGNANT



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 14 juin 2024**

PRIX

➤ R80C02 : MSHS

Poitiers, le 15/04/2024

Dans le cadre de la 3^{ème} édition de la Semaine des Langues et Cultures de nos Régions du 11 au 16 novembre 2024, organisée par Marianne Vergez Couret du laboratoire de L&L Forellis, il est proposé un concours d'œuvres artistiques (photographie, illustration...) sur le thème de l'« Oralité dans les langues minorisées » auprès des personnels, étudiantes et étudiants. Les œuvres seront ensuite sélectionnées par un jury et exposées à l'UFR Lettres et Langues pendant la semaine des langues et cultures de nos régions.

A cette occasion, des prix seront remis. Il est prévu de retenir jusqu'à 10 travaux :

- Premier prix : Carte Culture Cinéma TAP Castille 5 tickets = 20 euros
- Tous les autres : 1 place de cinéma (7,50 * 9 = 67,50 euros)

Je sollicite donc l'accord des membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers pour verser des prix.

Le directeur Thierry OLIVE

MSHS DE POITIERS

Le directeur
Thierry OLIVE



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

TARIFS

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U52 : Maison des Langues

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérégations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U05 - L&L		A	PRESTATIONS	Photocopies A3	Noir et Blanc recto l'unité	0,10 €	0,10 €			- €	
U05 - L&L		A	PRESTATIONS	Photocopies A3	Couleur recto l'unité	0,14 €	0,14 €			- €	
U05 - L&L		A	PRESTATIONS	Photocopies A3	Noir et Blanc recto/Verso l'unité	0,20 €	0,20 €			- €	
U05 - L&L		A	PRESTATIONS	Photocopies A3	Couleur recto/verso l'unité	0,28 €	0,28 €			- €	
U52 - MDL		A	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestation d'interprétation	Prestation d'interprétation à l'heure	156,00		156,00	20,00%	187,20	Mission d'interprétariat consécutif de moins de 3heures. Hors jours ouvrés ou en dehors de la plage horaire 8h-20h Base forfaitaire 1h. Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 semestre (13 séances) pour individuels		175,00			0,00	
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 semestre (13 séances) pour étudiants et demandeurs d'emploi		100,00			0,00	
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 semestre (13 séances) pour personnels de l'Université en activité	115,00				0,00	
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte année (26 séances) pour individuels		320,00			0,00	inscription à 26h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte année (26 séances) pour étudiants et demandeurs d'emploi		180,00			0,00	inscription à 26h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte année (26 séances) pour personnels de l'Université en activité	230,00				0,00	inscription à 26h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction

UFR	Adopté au CA du	Addi/Suppl/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Drogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U52 - MDL	22/12/2023		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestations d'interprétation	Prestation d'interprétation à l'heure	120,00		120,00	20,00%	144,00	Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant
U52 - MDL	14/06/2024	M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestations d'interprétation	Prestation d'interprétation à l'heure	120,00		120,00	20,00%	144,00	Mission d'interprétariat consécutif de moins de 3heures. entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés) Base forfaitaire 1h. Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant
U52 - MDL	22/12/2023		PRESTATIONS	TRADUCTION - prestations d'interprétation	Prestation d'interprétation à la demi-journée	350,00		350,00	20,00%	420,00	Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant
U52 - MDL	14/06/2024	M	PRESTATIONS	TRADUCTION - prestations d'interprétation	Prestation d'interprétation à la demi-journée	350,00		350,00	20,00%	420,00	Mission d'interprétariat consécutif de plus de 3heures. entre 8h-20h en semaine (jours ouvrés) Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Défraiement à prévoir (transport et repas) le cas échéant
U52 - MDL	22/12/2023		PRESTATIONS	traduction diplômes étrangers	à partir de la 2e page et jusqu'à 5000 mots	0,14		0,17	20,00%	0,2	Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Si envoi postal : 3€ envoi < 10 pages / 5€ envoi > 10 pages
U52 - MDL	14/06/2024	M	PRESTATIONS	Annexe au relevé de notes, état-civil, autres documents, diplômes étrangers à partir de la 2e page	jusqu'à 5000 mots	0,14		0,17	20,00%	0,2	Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Si envoi postal : 3€ envoi < 10 pages / 5€ envoi > 10 pages
U52 - MDL	22/12/2023		PRESTATIONS	traduction diplômes étrangers	à partir de la 2e page et de 5001 à 8000 mots	0,13		0,16	20,00%	0,19	Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Si envoi postal : 3€ envoi < 10 pages / 5€ envoi > 10 pages
U52 - MDL	14/06/2024	M	PRESTATIONS	Annexe au relevé de notes, état-civil, autres documents, diplômes étrangers à partir de la 2e page	de 5001 à 8000 mots	0,13		0,16	20,00%	0,19	Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Si envoi postal : 3€ envoi < 10 pages / 5€ envoi > 10 pages
U52 - MDL	22/12/2023		PRESTATIONS	traduction diplômes étrangers	à partir de la 2e page et plus de 8000 mots	0,11		0,15	20,00%	0,18	Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Si envoi postal : 3€ envoi < 10 pages / 5€ envoi > 10 pages
U52 - MDL	14/06/2024	M	PRESTATIONS	Annexe au relevé de notes, état-civil, autres documents, diplômes étrangers à partir de la 2e page	plus de 8000 mots	0,11		0,15	20,00%	0,18	Majoration de 25% si délai inférieur à 3 semaines, si technicité particulière Si envoi postal : 3€ envoi < 10 pages / 5€ envoi > 10 pages
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte initiale de 20 séances pour étudiants et demandeurs d'emploi		140,00				Les séances sont d'une durée d'une heure. inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 20 séances pour étudiants et demandeurs d'emploi		140,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte initiale de 20 séances pour individuels		250,00				Les séances sont d'une durée d'une heure. inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 20 séances pour individuels		250,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte initiale de 10 séances pour étudiants et demandeurs d'emploi		80,00				Les séances sont d'une durée d'une heure. inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 10 séances pour étudiants et demandeurs d'emploi		80,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte initiale de 10 séances pour individuels		135,00				Les séances sont d'une durée d'une heure. inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 10 séances pour individuels		135,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte initiale de 20 séances pour personnels de l'Université en activité	180,00					

* Tarifs établis par rapport au cahier des pièces annexes de l'exercice en cours

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 20 séances pour personnels de l'Université en activité	180,00					
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte initiale de 10 séances pour personnels de l'Université en activité	90,00				0,00	
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 10 séances pour personnels de l'Université en activité	90,00					
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour personnel de l'Université en activité	9,00					
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour personnel de l'Université en activité	9,00					
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - VESPERALES	année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour étudiants et demandeurs d'emploi		295,00				Les séances sont d'une durée d'une heure. inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - VESPERALES	année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour étudiants et demandeurs d'emploi		295,00				inscription à 26h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour individuels		270,00				Les séances sont d'une durée d'une heure. Inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour individuels		270,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - VESPERALES	semestre 19h50 + 1 entretien de suivi individualisé pour personnels de l'Université en activité	200,00				0,00	Les séances sont d'une durée d'une heure. Pour les inscriptions à titre personnel (fonds propres) : inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour personnels de l'Université en activité	200,00					
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour étudiants et demandeurs d'emploi		160,00				Les séances sont d'une durée d'une heure. inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour étudiants et demandeurs d'emploi		160,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - VESPERALES	Année 39h + 2 entretiens de suivi individualisé pour personnels de l'Université en activité	400,00				0,00	Les séances sont d'une durée d'une heure. Pour les inscriptions à titre personnel (fonds propres) : inscription à 20h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction En cas d'annulation de la formation après avoir participé seulement à la première séance de cours, le coût de l'inscription n'est pas maintenu, seul le coût du test reste à payer.

* Tarifs établis par rapport au cahier des pièces annexes de l'exercice en cours

UFR	Adopté au CA du	Addi/Suppl/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dégagements
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - VESPERALES	Année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour personnels de l'Université en activité	400,00					inscription à 26h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - VESPERALES	année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour individuels		510,00			0,00	
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - VESPERALES	année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour individuels		510,00				inscription à 26h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - VESPERALES	semestre 19h50 + 1 entretien de suivi individualisé pour formation professionnelle		380,00			0,00	Cours 1H30 avec un formateur. En cas d'annulation de la formation: - 2 semaines avant la date de démarrage: 30% du montant de la formation est dû -1 semaine avant la date de démarrage: 50% du montant de la formation est dû -3 jours avant la date de démarrage: 60% du montant de la formation est dû
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour formation professionnelle		380,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - VESPERALES	année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour pour formation professionnelle		750,00			0,00	Cours 1H30 avec un formateur. En cas d'annulation de la formation: - 2 semaines avant la date de démarrage: 30% du montant de la formation est dû -1 semaine avant la date de démarrage: 50% du montant de la formation est dû -3 jours avant la date de démarrage: 60% du montant de la formation est dû
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - VESPERALES	année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour pour formation professionnelle		750,00			0,00	inscription à 26h d'AIO + vespérales annuelle = 10 % de réduction
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour formation professionnelle		19,00			0,00	En cas d'annulation de la part du stagiaire de son inscription à la formation dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, le coût du test sera maintenu.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour formation professionnelle		19,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour étudiants et demandeurs d'emploi		8,00			0,00	Les séances sont d'une durée d'une heure.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour étudiants et demandeurs d'emploi		8,00				
U52 - MDL	22/12/2023		FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour individuels		14,00			0,00	Les séances sont d'une durée d'une heure.
U52 - MDL	14/06/2024	M	FORMATION	FC - Ateliers d'Interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour individuels		14,00				



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

TARIFS COLLOQUES, EVENEMENTS ET DEROGATIONS HEBERGEMENTS

- U06 : UFR SHA

- U30 : UFR Médecine - Pharmacie

- R80C02 : MSHS

- R80C13 : IFR Droit

UNIVERSITE DE POITIERS

DEMANDE DE DEROGATION AUX MODALITES EN VIGUEUR POUR L'HEBERGEMENT A L'OCCASION D'UN COLLOQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Vendredi 14 juin 2024

INTITULE DU COLLOQUE :	68e SEMAINES D'ETUDES MEDIEVALES
DATES DU COLLOQUE :	Du 16 juin au 5 juillet 2024
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SCIENCES HUMAINES ET ARTS
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale UMR 7302

Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement

Motif de non-réservation auprès de l'hôtel titulaire de du marché :	accueil de 2 stagiaires en résidence universitaire (chambre individuelle avec sanitaires et réfrigérateur individuels) et utilisation des cuisines collectives.
Hôtel auprès duquel est faite la réservation :	CROUS - Cité Roche d'Argent
Nombre de personnes hébergées :	2
Nombre de nuitées :	38
Coût d'une nuitée (nuit + kit vaisselle) HT	12.13 €
Coût total HT	460.80 €
Coût total TTC	463.28 €

A Poitiers, le

15-avr.-24

Pôle Hébergement Poitiers
1 rue roche d'argent
BP 607
86022 POITIERS CEDEX
05 49 11 97 78

logements.centreville@crous-poitiers.fr

CESCM 0 24 rue de la chaîne 86073 POITIERS

DEVIS

Descriptif de l'hébergement	
Lieu :	Cité Roche d'Argent 1, Rue Roche d'Argent 86 000 Poitiers
Bénéficiaire	0
Type de logement	Chambre 3 Fonctions
Type de prestation	Etudiant passager confort
Engagement juridique	0

Prestation	Total HT	Taux T.V.A	Total T.V.A	Total TTC
Hébergement				
Date arrivée : 16-juin-24				
Date départ : 5-juil.-24				
Nombre de personnes 2				
Nbre nuitées par personne 19				
Total nuitées 38	448,40 €	0,00%	0,00 €	448,40 €
Prestations complémentaires				
Kit vaisselle 2	12,40 €	20,00%	2,48 €	14,88 €
0 0	0,00 €	20,00%	0,00 €	0,00 €

Total HT	460,80 €
Total T.V.A	2,48 €
Total TTC	463,28 €

TVA acquittée sur encaissements
Etablissement Public Administratif National

Bon pour accord,
date 29/04/2024

Signature La Directrice du CESCM



Cécile VOYER

UNIVERSITE DE POITIERS

DEMANDE DE DEROGATION AUX MODALITES EN VIGUEUR POUR L'HEBERGEMENT A L'OCCASION D'UN COLLOQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Vendredi 14 juin 2024

INTITULE DU COLLOQUE :	68e SEMAINES D'ETUDES MEDIEVALES
DATES DU COLLOQUE :	Du 16 au 28 juin 2024
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SCIENCES HUMAINES ET ARTS
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale UMR 7302

Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement

Motif de non-réservation auprès de l'hôtel titulaire de du marché :	accueil de 10 stagiaires en résidence universitaire (chambre individuelle avec sanitaires et réfrigérateur individuels) et utilisation des cuisines collectives.
Hôtel auprès duquel est faite la réservation :	CROUS - Cité Roche d'Argent
Nombre de personnes hébergées :	10
Nombre de nuitées :	120
Coût d'une nuitée (nuit + kit vaisselle) HT	17.04 €
Coût total HT	2 044.40 €
Coût total TTC	2 056.80 €

A Poitiers, le

15-avr.-24

Pôle Hébergement Poitiers
1 rue roche d'argent
BP 607
86022 POITIERS CEDEX
05 49 11 97 78
logements.centreville@crous-poitiers.fr

CESCM 0 24 rue de la chaine 86073 POITIERS

DEVIS

Descriptif de l'hébergement	
Lieu :	Cité Roche d'Argent 1, Rue Roche d'Argent 86 000 Poitiers
Bénéficiaire	0
Type de logement	Chambre 3 Fonctions
Type de prestation	Etudiant passager confort
Engagement juridique	0

Prestation	Total HT	Taux T.V.A	Total T.V.A	Total TTC
Hébergement				
Date arrivée : 16-juin-24				
Date départ : 28-juin-24				
Nombre de personnes 10				
Nbre nuitées par personne 12				
Total nuitées 120	1 982,40 €	0,00%	0,00 €	1 982,40 €
Prestations complémentaires				
Kit vaisselle 10	62,00 €	20,00%	12,40 €	74,40 €
0 0	0,00 €	20,00%	0,00 €	0,00 €

Total HT	2 044,40 €
Total T.V.A	12,40 €
Total TTC	2 056,80 €

TVA acquittée sur encaissements
Etablissement Public Administratif National

Bon pour accord,
date 29/04/2024

Signature La Directrice du CESCM



Cécile VOYER

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 juin 2024

INTITULE DU COLLOQUE :	Séminaire DE IPA
------------------------	------------------

DATES DU COLLOQUE :	17 et 18/10/2024
---------------------	------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Médecine Pharmacie
---------------------------	------------------------

LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	
-----------------------------------	--

TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Formation
--	-----------

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Extérieurs
Tarif HT :	1 000,00

Autre (à préciser) :	location stand une journée
Tarif HT :	1 000,00

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14/06/2024

INTITULE DU COLLOQUE :	Saint Exupéry : la fabrique des héros
DATES DU COLLOQUE :	6, 7 et 8 novembre 2024
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	MSHS
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	MSHS
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Enseignants Chercheurs hors Univ Poitiers
Tarif HT :	22,73 €
Catégorie de participants :	Etudiants hors univ Poitiers
Tarif HT :	4,55 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08/07/2024

INTITULE DU COLLOQUE :	Espaces Utopiques
DATES DU COLLOQUE :	13 au 15 novembre 2024
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	MSHS
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	FORELLIS
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Enseignant/Intervant/Participant hors laboratoire Forellis/CECOJI/RURALITES/ université Antsiranana
Tarif HT :	27,27 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14/06/2024

INTITULE DU COLLOQUE :	Responsabilité et entreprise (GRERCA)
------------------------	---------------------------------------

DATES DU COLLOQUE :	4 et 5 octobre 2024
---------------------	---------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Droit et sciences sociales
---------------------------	----------------------------

LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Institut Jean Carbonnier
-----------------------------------	--------------------------

TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche
--	-----------

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Universitaires
-----------------------------	----------------

Tarif HT :	80 €
------------	------

Catégorie de participants :	Autres
-----------------------------	--------

Tarif HT :	100 €
------------	-------

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14/06/2024

INTITULE DU COLLOQUE :	La recodification du droit commun de l'inexécution du contrat (Journées Poitiers-Saint Jacques de Compostelle)
DATES DU COLLOQUE :	7 et 8 novembre 2024
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Droit et sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Institut Jean Carbonnier (UR 13396)
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Toutes catégories
Tarif HT :	80 €
Catégorie de participants :	Universitaires et étudiants
Tarif HT :	0 €



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

MISES A LA REFORME

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U10 : ENSIP
- U30 : UFR Médecine - Pharmacie
- U41 : Pôle Vie de Campus – MDE
- R80C04S05 : SPVR

Mises à la réforme parc automobile et matériel des espaces verts

- U41 : Pôle Vie de Campus

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U05	Libellé service ou composante :	UFR Lettres et Langues
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement <input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
	Localisation future (code):	
Transfert <input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut <input checked="" type="checkbox"/>	Don <input type="checkbox"/>	Commentaires :
Vente <input type="checkbox"/>	Vol (joindre la déclaration de vol) <input type="checkbox"/>	

- Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :
- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
 - Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
 - Cas de don : Convention de cession gratuite
 - Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC

Société	N°Immobilisation	N° de série	Description du bien
1010	120919	3012295	Vidéoprojecteur SONY VPL-X600E
1010	120920	X4YR8200827	Vidéoprojecteur EPSON EB-W39
1010	120929	X4ZG7Y00489	Vidéoprojecteur EPSON H866B
1010	120930	X4ZG7Y00489	Vidéoprojecteur EPSON EB-980W
1010	120914	4003247	TV SONY KV-25T2B
1010	143164	GM8P65J	UC DELL 990
1010	108800	TS1200CbIRNC	Lecteur Audio BARTHE
1010	109358	88603555Q	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	108842	88602156Q	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	108843	85082402W	PC Portable TOSHIBA Satellite Pro L10
1010	143202	88603729Q	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	143230	88604104Q	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	143232	88602827Q	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	143233	88408363Q	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	143234	88603693Q	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	107076	27549287 5000052	PC Portable SONY VIO_PCG-412GM
1010	120910	AGO49435350429	TV PHILIPS 28PT405A/19
1010	117271	5CG5411JFY	PC Portable HP ProBook 640 G1
1010	117265	5CG5411JQX	PC Portable HP ProBook 640 G1
1010	143918	S2477CbIRN	Lecteur Audio BARTHE
1010	144225	88602414Q	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	118188	5CG64268LH	PC Portable HP ProBook 640 G2
1010	118186	5CG64268LT	PC Portable HP ProBook 640 G2
1010	145747	Y8079554W	PC Portable TOSHIBA SATELLITE PRO A300
1010	120805	KM4F8Z3545L	Vidéoprojecteur EPSON EMP-83H
1010	157579	X4YR8200827	Vidéoprojecteur EPSON H856B
1010	156285	9FZX4M2	UC DELL 7050

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	23/05/2024
Nom :	CHARLES-DUPOY
Prénom :	Corinne
Téléphone :	05.49.45.32.82
Signature :	 <small>UFR Lettres et Langues Le Recteur</small>
Validation hiérarchique :	 <small>Stéphane CICALO</small>
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U05	Libellé service ou composante :	UFR Lettres et Langues
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement <input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
	Localisation future (code):	
Transfert <input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut <input type="checkbox"/>	Don <input checked="" type="checkbox"/>	Commentaires :
Vente <input type="checkbox"/>	Vol <input type="checkbox"/> <small>(joindre la déclaration de vol)</small>	

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - <i>En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC</i>			
Société	N° Immobilisation	N° de série	Description du bien
1010	106246	38783HEY900272M	TELEVISEUR COMBINE
	109157	S4GVBB8	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81 (FORREL)
	109158	S4GVBD0	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81
	110601	S4GVBF8	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110602	S4GVBK1	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110603	S4GVBF2	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110604	S4GVBG5	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110605	S4GVBE5	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110606	S4GVBH0	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110607	S4GVBE9	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110608	S4GVBH5	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110609	S4GVCB2	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110610	S4GVBF4	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110611	S4GVBB4	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110612	S4GVBE7	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110613	S4GVBH9	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110614	S4GVBH7	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110615	S4GVBG9	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110616	S4GVBB6	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110617	S4GVBB2	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110618	S4GVBC0	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110619	S4GVBE1	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110620	S4GVBD3	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110621	S4GVBD9	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110622	S4GVBC4	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110623	S4GVBC6	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110624	S4GVBH1	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110625	S4GVBK2	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110626	S4GVBH3	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110627	S4GVBC8	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-
	110637	S4GVBD5	PC BUREAU LENOVO THINKCENTRE M81-INTEL-CORE-I5-

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	11-mai-21
Nom :	CHARLES-DUPUY
Prénom :	Corinne
Téléphone :	05 49 45 37 82
Signature :	<div style="font-size: small; color: blue;">UFR Lettres et Langues Le Directeur</div> 
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	Stéphane DirCALO

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U10	Libellé service ou composante :	ENSI POITIERS
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input checked="" type="checkbox"/>	Don	<input type="checkbox"/>
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol <small>(joindre la déclaration de vol)</small>	<input type="checkbox"/>
Commentaires :			

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC				
Société	N° Immobilisation	N° Inventaire	N° de série	Description du bien
1010	106285	116791		Photocopieur
1010	108469	117007		Ordinateur
1010	108678	116770		IMAC + Carte
1010	113508	113860		PC AMD Athlon 64 X2 - 4850E
1010	113509	113858		PC AMD Athlon 64 X2 - 4850E
1010	113511	113857		PC AMD Athlon 64 X2 - 4850E
1010	115616	127189		PC T 1650/T 1700
1010	105023	114314		PARC INFORMATIQUE - 7PC
1010	109103	116790		PC SALLE INFO TEN
1010	112278	113907		PC AII X4-651+Accessoires + Windows 7
1010				

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	12/03/2024
Nom :	GIOT
Prénom :	Richard
Téléphone :	549453717
Signature :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U10	Libellé service ou composante :	ENSI POITIERS
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>	Don	<input type="checkbox"/>
Perte	<input checked="" type="checkbox"/>	Vol <small>(joindre la déclaration de vol)</small>	<input type="checkbox"/>
Commentaires :			

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC				
Société	N° Immobilisation	N° Inventaire	N° de série	Description du bien
1010	135992	163436	7R9XW33	Ordinateur portable - Dell Latitude 5500
1010	135994	163438	7375M33	Ordinateur portable - Dell Latitude 5500
1010				

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	12/03/2024
Nom :	GIOT
Prénom :	Richard
Téléphone :	549453717
Signature :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :		Libellé service ou composante :	SPVR BAT B26
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement <input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
	Localisation future (code):	
Transfert <input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut <input checked="" type="checkbox"/>	Don <input type="checkbox"/>	Commentaires :
Vente <input type="checkbox"/>	Vol <input type="checkbox"/> <small>(joindre la déclaration de vol)</small>	

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC

Société	N° Immobilisation	N° de série	Description du bien
1010	2010/24582		Imprimante hp laserjet P4014dn - N&B



HP LaserJet P4014dn



COMMENTAIRES :

Fait à :	POITIERS
Le :	03/06/2024
Nom :	LAURENTIN
Prénom :	Laëtitia
Téléphone :	549366369
Signature :	
Validation hiérarchique :	SERVICE du PARTENARIAT et de la VALORISATION de la RECHERCHE Cédric LEBAILLY Directeur
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 juin 2024

REMISES GRACIEUSES

Document fourni par les services de l'Agent Comptable

➤ U70 : UB PAIE

REMISE GRACIEUSE

UB	N° de la remise gracieuse	Recette n°	Date	Montant	Observations & Avis de l'agent comptable
U70	DOSSIER N°2024-02	PLV Janvier 2024	02/02/2024	2 504,79 €	<p>L'agent employé en tant qu'IGE au sein du laboratoire LITEC sur un projet de recherche a dû être vacciné, ce qui a entraîné une hospitalisation d'urgence et un retour précipité dans son pays d'origine, la Corée. Sa situation financière ne lui permettra pas de rembourser l'Université.</p> <p>La Directrice des Ressources Humaines de l'établissement donne une suite favorable à sa demande de remise gracieuse pour le motif suivant : "indigence et incapacité de l'agent à formuler la demande lui-même."</p>

Délibération du Conseil d'Administration

Séance du

Avis